



CHARTRE DU CLUB

En tant que responsable, joueur, parent de joueur du Volley Club de Froidchapelle, nous avons tous des droits et des engagements :

En tant que responsables du club, nous nous engageons à

- encadrer votre enfant et à le faire progresser dans le respect de chacun.
- veiller à son bien-être sportif.
- vous communiquer le calendrier des matches et entraînements en début de saison et prévenir de toute modification ou annulation dans les meilleurs délais
- être présents pour encadrer votre enfant lors de tous les matches.
- organiser et participer activement à la vie du club (bar, festivités, ...)
- être à l'écoute de votre enfant et prendre en considération vos idées et remarques constructives

En tant que joueur, je m'engage à

- participer aux entraînements de manière assidue.
- participer à tous les matches.
- prévenir mon entraîneur en cas d'absence ou d'arrivée tardive.
- respecter mes coéquipiers, mon entraîneur, les adversaires, les dirigeants du club et les bénévoles présents.
- respecter le matériel et les locaux mis à ma disposition.
- préparer et démonter le terrain tant aux entraînements qu'aux matches.
- toujours adopter une attitude fair-play, en respectant les règles de jeu et les décisions de mon coach.
- porter l'équipement prévu lors des matches de façon à contribuer à l'image d'unité de mon équipe et du club.
- entretenir avec soin la tenue vestimentaire et le sac de sport qui me sont confiés et à les rendre au club le jour où je le quitte.

En tant que parent, je m'engage

- mettre tout en œuvre pour que mon enfant soit présent de manière assidue et ponctuelle tant aux entraînements qu'aux matches.
- prévenir, dès réception du calendrier des matches ou suffisamment à l'avance, d'une absence à un match.
- accompagner mon enfant lors des matches à domicile et en déplacement ou organiser le covoiturage avec d'autres parents.
- encourager les joueurs et joueuses de manière positive et dans le respect des équipes adverses
- participer activement à la vie du club et occasionnellement : aider pour la tenue du bar, marquer les points et remplir la feuille de match, arbitrer, aider lors des différentes festivités organisées par le club
- participer à au minimum un "poste de travail" durant la saison sportive. Par poste de travail il faut comprendre la table d'arbitrage (un match complet, réserve et première, présence au minimum 30 minutes avant le début du match réserve) ou service au bar lors d'un match complet y compris "l'après match".

Le volley est un sport d'équipe et l'absence d'un joueur met à mal la cohésion et le bon fonctionnement de tout le groupe. Veillons donc à ne pas pénaliser les équipiers par nos absences.

Le coach a pour tâche d'assurer le bien-être du groupe dans son ensemble, sans pour autant négliger la personnalité de chacun de ses membres.

L'engagement de tous et l'esprit collaboratif entre les différents acteurs sont indispensables au bien-être sportif de votre enfant ainsi qu'à la pérennité du club.

En signant cette charte :

- *Je m'engage également à ne jamais avoir consommé d'alcool lorsque je suis chargé(e) du covoiturage de joueurs et joueuses.*
- *Sauf avis contraire de ma part, j'accepte que le club utilise mon image pour illustrer son site Internet et/ou ses réseaux sociaux (facebook/instagram,).*

Lu et approuvé :

Nom et prénom du joueur ou de la joueuse : _____

Signature du joueur ou de la joueuse : _____

Signature des parents (pour les joueurs de moins de 18 ans) : _____